

Un outil public, gratuit et sécurisé  
au service des particuliers  
et des professionnels.



Un dossier de demande d'admission  
unique dématérialisé (Cerfa n°14742)



Un accès direct au volet médical et au  
volet autonomie avec une aide à la saisie



Un tableau de bord pour gérer l'en-  
semble des demandes de vos patients



Une connexion sécurisée par carte CPS  
ou via l'application mobile e-CPS

Avec ViaTrajectoire, vous pouvez également faciliter  
l'orientation de vos patients vers les SMR, HAD,  
unités de soins palliatifs, Plateformes de Coordination  
et d'Orientation (PCO) et vers certaines unités  
de spécialités en admission directe.

**AIDE - PROFESSIONNELS**

Contactez-nous sur  
<https://assistance.esante-occitanie.fr>

**0 820 250 035** Service 0,09€ / appel  
+ prix appel

8h30 - 18h30 du lundi au vendredi

**VOS CONTACTS EN RÉGION**



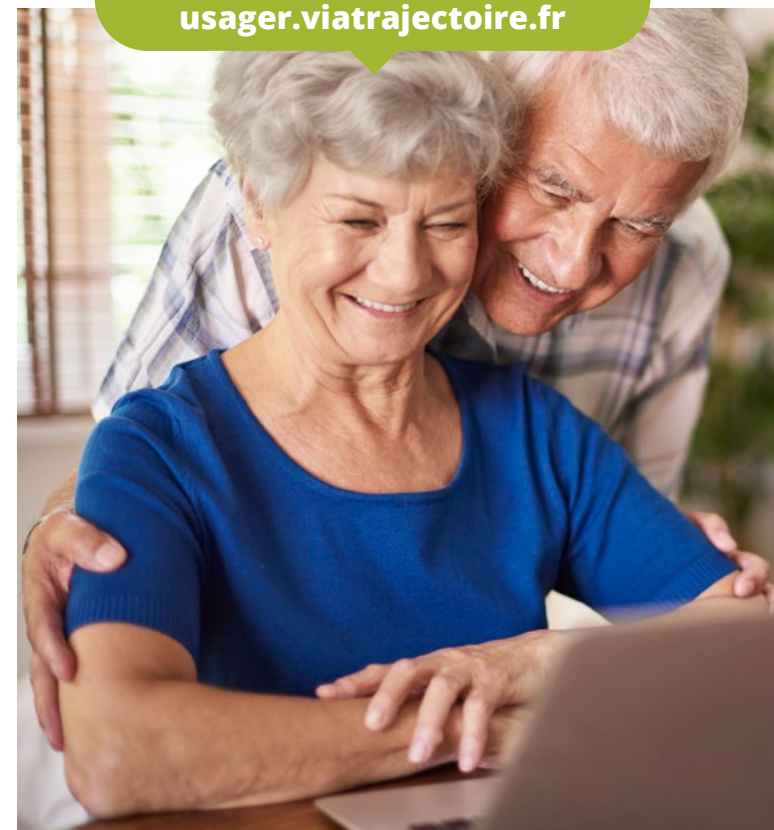
Le GRADeS e-santé Occitanie déploie  
l'**outil d'orientation ViaTrajectoire** en région.  
Il assure la **formation des professionnels**  
et l'**accompagnement de tous les utilisateurs**.

ViaTrajectoire est un projet national soutenu par  
l'Agence Régionale de Santé  
et les Conseils départementaux d'Occitanie.



**TROUVEZ  
UN ÉTABLISSEMENT  
pour personnes âgées**

Simplifiez vos démarches avec  
**usager.viatrajectoire.fr**



**AIDE - PARTICULIERS**

Contactez-nous sur  
[usager.viatrajectoire.fr](https://usager.viatrajectoire.fr)

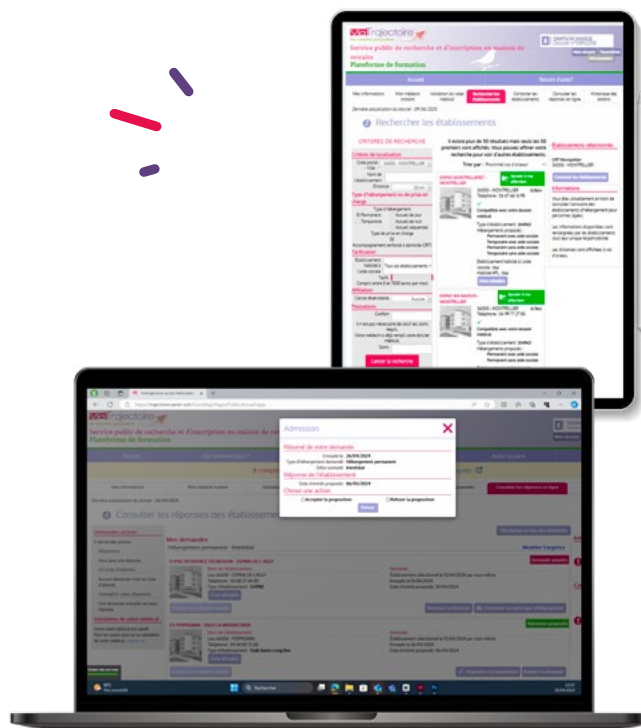
**0 801 110 110** Service & appel  
gratuits

8h30 - 18h30 du lundi au vendredi

## ViaTrajectoire

- ✓ Un service **public** et **gratuit**, garantissant la **protection de vos données personnelles**
- ✓ Un **annuaire national** des établissements pour personnes âgées
- ✓ Un **dossier unique en ligne**, transmis en un clic à plusieurs établissements

De la recherche jusqu'à l'entrée effective en établissement, effectuez toute la démarche en ligne !



### Comment ça marche ?

- 1 Connectez-vous sur [usager.viatrajectoire.fr](http://usager.viatrajectoire.fr)**
  - Cliquez sur « Créer / Gérer mon dossier »
  - Suivez la démarche en ligne
  - **Conservez votre numéro de dossier et mot de passe**
- 2 Renseignez votre dossier**
  - Complétez le volet administratif
  - Déclarez votre médecin traitant : il est ainsi informé de votre démarche
  - Recherchez et présélectionnez les établissements selon vos critères (localisation, type d'hébergement, tarification, prestations de confort et soin proposées)
- 3 Prenez rendez-vous avec votre médecin**
  - Il renseignera le volet médical et le volet autonomie directement en ligne
  - Votre dossier sera prêt à être transmis à tous les établissements qui vous intéressent !
- 4 Finalisez et envoyez vos demandes**
  - Connectez-vous à votre dossier sur [usager.viatrajectoire.fr](http://usager.viatrajectoire.fr)
  - Allez dans l'onglet « Contacter les établissements »
  - Cliquez sur « Envoyer la demande » pour chacun d'entre eux

### Suivre votre dossier

#### Suivez les réponses en temps réel !

Une notification par mail vous est adressée à chaque réponse d'un établissement.

En cas d'accord, pour sélectionner l'établissement de votre choix, cliquez sur « Répondre à la proposition » dans votre tableau de bord [usager.viatrajectoire.fr](http://usager.viatrajectoire.fr)

**Mettez à jour votre dossier à tout moment** sans avoir à renvoyer les demandes d'admission.

volet à remettre  
à votre médecin

### Médecins de ville - Comment renseigner le volet médical de votre patient ?

Votre patient vous sollicite dans le cadre d'un projet d'entrée en établissements pour personnes âgées. Son dossier nécessite que vous remplissiez les volets médical et autonomie.

#### Prérequis à l'utilisation de l'outil :

- Un lecteur de carte CPS ou l'application mobile e-CPS
- Une connexion internet
- Un navigateur web à jour

1

#### Connectez-vous sur [viatrajectoire.fr](http://viatrajectoire.fr)

Dirigez vous vers l'**espace dédié aux professionnels**. Insérez votre **carte CPS** dans le lecteur **ou** connectez-vous sur l'**application mobile e-CPS**

2

#### Accédez au **dossier de votre patient**

Depuis le tableau de bord, accédez directement à la **liste des dossiers de demandes d'admission** en structures d'hébergement. Suivez l'**état d'avancement des demandes** en cours

3

#### Assurez la **création et le suivi**

Créez de nouvelles demandes **ou** renseignez les **volets « Médical » et « Autonomie »** des dossiers des patients dont vous êtes le médecin traitant. Pensez à **valider les volets** !

4

#### Découvrez d'autres **fonctionnalités**

Il est possible d'ajouter des **pièces jointes**, accéder à un dossier initié dans le cadre d'une hospitalisation

Plus d'informations et supports de formation  
[esante-occitanie.fr](http://esante-occitanie.fr) > Utilisateurs > ViaTrajectoire

